

Gabrielle Bouyssou

Une viroflaysienne citoyenne d'honneur d'Hassloch

C'est avec émotion que Gabrielle Bouyssou a appris qu'elle devenait la troisième citoyenne d'honneur de la ville d'Hassloch, après Kurt Flockert, ancien maire d'Hassloch, et Gérard Martin, maire de Viroflay de 1971 à 2005. A 76 ans, Gabrielle Bouyssou sait ce que le dialogue entre les cultures signifie. Quadrilingue, Européenne convaincue, elle naît à Zurich, ville germanophone de l'Etat helvétique. Son père, francophone, est originaire de Genève et sa mère, italophone, vient de Lugano. En 1966, Gabrielle Bouyssou s'installe à Viroflay avec son mari et s'investit dans les échanges linguistiques du collège lorsque que ses enfants y sont scolarisés, ainsi que dans le jumelage dont elle assume la présidence durant de longues années. De 1983 à 1995, en tant qu'élue, aux côtés de Gérard Martin, puis jusqu'en 2011, date du cinquantième anniversaire du jumelage avec Hassloch et des 30 ans de coopération avec Kolokani au Mali. Elle passe ensuite la main à Brigitte Lestrade, tout en continuant à rester très engagée dans le groupe Mali. En tant que présidente du jumelage, Gabrielle Bouyssou a notamment soutenu le général Godde dans la création du groupe Entente qui a travaillé au rapprochement des anciens combattants français et allemands. Une mission délicate alors que les stigmates de la guerre étaient récents, mais un symbole très fort incarnant



© Studio Célin

→ Gabrielle Bouyssou sera reçue le 6 mars à Hassloch.

le but premier du jumelage : la réconciliation franco-allemande.

Citoyenne d'honneur depuis le 30 septembre, Gabrielle Bouyssou sera reçue à Hassloch début 2016 pour une cérémonie officielle. En attendant, la dynamique septuagénaire dédie cette distinction à tous ceux et toutes celles qui ont œuvré pour le jumelage, tous ceux qui se sont engagés depuis tant d'années : « *Car on ne fait jamais rien seul.* »

VIGIPIRATE : LE POINT SUR LES MESURES



Suite aux attentats du 13 novembre, un projet de loi a été présenté en conseil des ministres prolongeant l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire pour trois mois. Le plan Vigipirate est en niveau "d'alerte attentat". A

Viroflay, les sorties du service jeunesse organisées à Arc'Ados les mercredis et durant les vacances de décembre ont été annulées. Un nouveau programme a été proposé aux familles. Les sorties des seniors ainsi que celles des crèches seront examinées au cas par cas. Enfin, une attention particulière doit être portée

aux abords des établissements scolaires en évitant tout attroupement. Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès de dépose ou récupération de leurs enfants, le stationnement des véhicules est interdit aux abords des établissements, un accueil à l'entrée des écoles est assuré par un adulte et un contrôle visuel des sacs peut être effectué.

NUMÉROS ET INFOS UTILES :

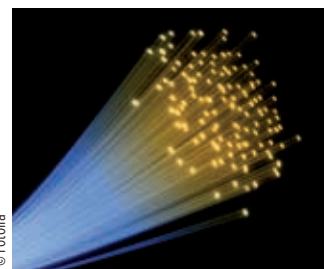
Pour toute urgence : appelez le 17.

Fiche Vigipirate à l'entrée des écoles et du collège

Infos préfecture : <http://yvelines.gouv.fr> 

ACTUS DES RÉSEAUX

TRÈS HAUT DÉBIT (THD) VERSAILLES GRAND PARC LANCE UNE ENQUÊTE



© Fotolia

Face à la lenteur des opérateurs Télécom pour permettre l'accès Très haut débit à Internet, les communes de Versailles Grand Parc se sont concertées et convoqueront, dans les prochaines semaines, les représentants des opérateurs. Afin de préparer cette réunion et défendre aux mieux les intérêts des citoyens, il est nécessaire de connaître l'état réel de l'offre d'accès à Internet dont bénéficient les Viroflaysiens. **Pour cela, répondez avant le 10 décembre au questionnaire en ligne, relayé sur www.ville-viroflay.fr**

VACANCES D'HIVER : Inscriptions en ligne, aux centres de loisirs



© Fotolia

Les inscriptions pour les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) durant les vacances d'hiver se dé-

rouleront du 22 janvier au 5 février. Pour simplifier les démarches, ces inscriptions pourront être effectuées en ligne sur le portail famille. Les formulaires d'inscription seront également téléchargeables sur le site de la ville ou sur le portail famille et enfin, pour les familles qui n'ont pas accès à Internet, ces mêmes bulletins seront à disposition dans les sites périscolaires et à l'accueil de la mairie durant les dates d'inscription.

Du 22 janvier au 5 février sur www.ville-viroflay.fr (rubrique portail famille)